

## Démarche

Dans le cadre du service de [l'Éducation aux droits humains\\*](#) d'Amnesty International, la proposition vise à élaborer de nouveaux outils pédagogiques d'éducation aux droits humains, permettant de répondre aux problématiques sociales attachées au territoire de l'Aude. Une démarche de *recherche-action\** s'avère particulièrement adaptée pour co-construire avec les publics concernés des outils qui correspondent aux besoins de chacun.

Effectivement, cette démarche s'avère d'autant plus pertinente pour favoriser la participation de tous les acteurs, valoriser leurs contributions et trouver des éléments de proposition. Le but de la recherche-action est d'offrir la possibilité aux publics concernés de valoriser un savoir issu d'un travail réflexif sur leur

propre expérience dans leur parcours de vie et dans les expérimentations qu'elles pourront développer sur le territoire.

Nous partons ainsi du principe qu'il ne peut avoir de participation effective des personnes sans considérer la globalité de leur situation et un réel pouvoir de leur part sur l'orientation du processus de recherche et d'action.

Dans cette perspective, la démarche vise à créer par étapes un collectif mixant les différentes catégories d'acteurs-chercheurs (professionnels, acteurs associatifs, habitants) susceptible d'animer un processus de formation-action et d'être reconnu sur le territoire dans sa capacité d'expertise.

## Le programme est conçu en 4 grandes étapes sur 12 mois :

### 1) Géographie sociale du territoire et entretiens avec les acteurs, diagnostic partagé (1<sup>er</sup> trimestre 2024)

Il s'agit de mettre en lumière une *géographie sociale\** du territoire, constituer un diagnostic partagé et inviter les acteurs concernés à entrer dans un processus réflexif de recherche-action sous la forme d'entretiens non directifs et observations participantes aux activités.

### 2) Constitution d'un collège d'acteur-chercheur, inclusion des publics prioritaires et préconfiguration d'expérimentations (1<sup>er</sup> trimestre 2025)

À partir d'un premier cercle d'acteurs constitué dans la phase précédente, formation d'un « collège d'acteurs-chercheurs ». Ce sont des ateliers de *formation-action\** dont le rythme et les modalités de production sont à déterminer. En s'appropriant les outils de la recherche-action le but est d'inclure dans la démarche les publics prioritaires.

### 3) Accompagnement d'expérimentations sur le territoire (2<sup>e</sup> trimestre 2025)

Le collège d'acteurs-chercheurs avec les populations concernées accompagne des expérimentations sur le territoire tout en mettant des outils d'évaluation en continu. Il s'agit de vérifier comment l'expérimentation répond aux problématiques du travail définies dans les ateliers de recherche-action. L'écriture réflexive propose un bon support pour favoriser cet aller-retour entre expérience et analyse.

### 4) Diffusion des savoirs et modélisation de dispositif (3<sup>e</sup> trimestre 2025)

Le but des expérimentations est de produire des savoirs, des outils de compréhension sur l'éducation aux droits humains et pérenniser les processus dans des dispositifs de politique territoriale. Dit autrement, à partir d'une pratique partagée du territoire, il s'agit de faire remonter le savoir d'une maîtrise d'usage (usagers) vers une maîtrise d'œuvre (techniciens) puis une maîtrise d'ouvrage (politiques)

## Équipe

**Anne Lourdin**, chargée des projets éducatifs : innovation et diversité, pour Amnesty International France. [alourdin@amnesty.fr](mailto:alourdin@amnesty.fr) - 01 53 38 65 14 - <https://www.amnesty.fr/>

**Hugues Bazin**, chercheur indépendant en sciences sociales, Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action (LISRA). [bazin@recherche-action.fr](mailto:bazin@recherche-action.fr) - 06 03 51 35 15 - <https://recherche-action.fr/hugues-bazin/>

# Petit glossaire

## Éducation aux droits humains

Amnesty International accompagne chaque personne qui souhaite mieux comprendre et connaître les droits fondamentaux, les siens comme ceux des autres !

Formidable levier pour faire connaître nos droits fondamentaux, l'éducation aux droits humains nous rend acteurs et actrices de notre information, nous invite à remettre en question notre façon de penser et nous incite à agir, à défendre et à promouvoir nos droits.

Que vous soyez impliquée dans l'animation ou l'enseignement ou simplement intéressée par les droits humains, vous pouvez vous aussi promouvoir une culture des droits humains. Pour que demain, un maximum de personnes connaissent leurs droits et puissent non seulement les défendre pour elles-mêmes, mais aussi s'engager pour ceux des autres.

Au sein de l'espace de [l'éducation aux droits humains](#), vous trouverez un ensemble de ressources, d'outils et d'activités pour vous aider à comprendre et faire comprendre les droits humains.

## Formation-action

C'est un processus de formation réciproque entre différents acteurs-chercheurs apprenants dans le cadre d'atelier de croisement des savoirs qui peuvent faire appel à des intervenants selon les problématiques développées.

On peut penser l'action sans une expérience de pensée. C'est dans cet aller-retour entre action et réflexion que s'élabore la formation action. Chaque moment de sa vie peut être un matériau de recherche. Il s'agit de permettre à chacun de travailler sur sa propre expérience et d'en tirer un savoir ainsi que d'être reconnu dans cette qualité d'expertise.

La formation action a pour objectif d'outiller l'acteur-chercheur pour lui permettre d'adopter une posture réflexive et de se positionner dans son engagement socioprofessionnel, non simplement comme agent, mais aussi comme acteur et auteur. La formation action permet ainsi de valoriser des compétences individuelles et collectives : favoriser une analyse critique susceptible d'élaborer de nouveaux cadres de pensée et d'action, affiner une problématique et une identité socioprofessionnelle, développer une capacité à mobiliser des compétences en situation, de créer des dispositifs créatifs .

## Géographie sociale

À la différence de la topographie institutionnelle qui décrit des lieux et des fonctions la géographie sociale décrit la manière dont les habitants vivent et perçoivent le territoire. Effectivement, quelle que soit son expérience du territoire en termes d'appartenance, d'activité, de longévité, nous avons tous une pratique et tous un regard sur le territoire.

C' est la possibilité de mettre en visibilité et donc en valeur certaines composantes sociales, culturelles, naturelles, économiques du territoire. La plus-value d'une carte participative est de faire émerger des éléments qui ne sont généralement pas pris en compte, occultés ou minorés dans des recensements ou état des lieux classiques.

Il s'agit de permettre d'accéder à une autre réalité des ressources humaines du territoire comme des compétences collectives, l'émergence de pratiques en rapport avec de nouvelles mobilités, des réseaux ou initiatives informelles et autonomes, des modes de formation par les pairs et d'échange réciproque du savoir ne passant pas par des modes de structuration institutionnelle, etc.

## Recherche-action

La recherche-action est intimement liée aux préoccupations d'acteurs qui se saisissent des outils de la recherche pour changer leur situation sur un plan individuel, collectif ou institutionnel. De cette transformation sont tirés de nouveaux savoirs diffusés pour tous et directement réinvesties au cœur de la réalité sociale de chacun. La personne n'est plus objet, mais devient sujet du processus en travaillant sur ses propres expériences dont elle peut ainsi rendre visible la cohérence et problématiser les enjeux dans l'espace public.

La recherche-action vise à lier de manière dynamique production de savoir et transformation sociale, l'une alimentant l'autre et réciproquement. Nous pourrions également évoquer un processus en spirale : le savoir tiré de l'expérimentation est directement réinjecté dans des outils d'action, le changement généré vient alors nourrir de nouveaux savoirs.

Pour atteindre cet objectif, nous essayons de faire en sorte que les acteurs apparaissent légitimes comme acteurs-chercheurs et trouvent les moyens et la liberté d'ouvrir là où ils sont, dans leur cadre professionnel ou militant, l'espace d'une réflexivité.